

Marié.e.s ou non-marié.e.s, nous nous séparons !

Quelles démarches ? Quels impacts ?

Séances d'information et d'échange

Procédures, contributions d'entretien, modes de garde, partage des allocations familiales, impôts, budgets... Beaucoup de choses changent lorsqu'on se sépare. Venez vous informer auprès de nos expert.e.s du *CSP Neuchâtel*.

Sur inscription uniquement, réservez dès maintenant.

Par téléphone au 032 886 91 00 ou à l'adresse csp.neuchatel@ne.ch

Une séance dure environ 2h. Prix libre.

Lundi 17 mars, 18h30

Salle de l'Union Commerciale

Rue du Coq-d'Inde 24

2000 Neuchâtel

Jeudi 20 mars, 18h30

Salle Presbytère Farel

Rue du Temple-Allemand 25

2300 La Chaux-de-Fonds



FAS FONDATION NEUCHÂTOISE
POUR LA COORDINATION
DE L'ACTION SOCIALE

Avec le précieux soutien du Fonds neuchâtois de prévention du surendettement

